

venances russes et autrichiennes. Nous avons remarqué que, depuis plusieurs jours, les ambassadeurs de ces deux puissances à Madrid ont de fréquentes conférences avec notre ministre des affaires étrangères. Il paraît que le Portugal est le principal objet de ces conférences.

ALLEMAGNE.

On dit que la défection du cabinet hollandais envoyée à la diète, sur la question de l'abandon d'une partie du Luxembourg, est un chef-d'œuvre de diplomatie. On y invoque la protection de la confédération germanique, qu'on suppose de soutenir les droits de la légitimité.

BELGIQUE.

Nous recevons d'une source authentique des détails très importants sur les événements qui viennent d'avoir lieu dans le Luxembourg. Il paraît que vers le 20 du courant, une bande de 150 à 200 hommes armés, est sortie de la ville du Luxembourg, composée de la lie du couple, et protégée dans ses excès par les polices hollandaises; elle s'établit dans les environs de

contre, avec affection : Oui, oui ! Mr. Cabot, avec force, et quelques autres voix : Non, non ! (Violente agitation.)

Mr. le ministre attend que le silence se rétablisse, et continue : Je viens de vous lire des rapports, qui portent que la tranquillité est rétablie et que les ouvriers montraient le plus grand amour de l'ordre, et qu'on leur sollicitait à leur retour jusqu'à une extrémité qui pouvait être fatale aux perturbateurs.

Un autre rapport porte que des maçons, occupés à travailler, ont quitté leur ouvrage pour chasser une troupe de jeunes gens qui chantaient la Marseillaise; qu'ils ont déchiré leurs vêtements et priés leurs chapeaux, en disant qu'ils leur allaient mieux qu'à ces jeunes perturbateurs.

C'est d'après de telles scènes que l'article précité du *Moniteur* a été inséré dans le numéro du 15.

Et qu'on se rappelle l'effroi que répandait dans Paris et dans la province l'approche du 14 juillet. Quel feu c'était pour l'industrie et pour le commerce que ces perpétuelles émeutes. Et l'on s'étonnerait après cela que des ouvriers à un jour d'émeute leur enlevât deux mois de travail, ne soient précipités contre des perturbateurs. (Très-bien, très-bien.)

Vous voyez, Messieurs, qu'il ne s'agit ici rien moins que d'assommes, c'est après des scènes de cette nature que l'assemblée a été réunie par l'article du *Moniteur*, écrit sous l'inspiration des sentiments d'un intérêt noble conduite des ouvriers. Et c'est cet article que l'accusateur vous a lu, après vous avoir conté toutes les scènes des précédents assommes, et vous eût été une odieuse connexité entre ces faits et le langage du journal officiel. Et c'est cette odieuse accusation, qui fut émise dans quelques parties de cette assemblée, et qui fut si vivement combattue par les tribunes de l'opposition. (Très-bien, très-bien.)

M. Périer lit, comme un document précieux, une lettre de M. Souchet, de laquelle il résulte que le sieur Souchet est décoré de juillet, que deux de ses frères sont morts au service, et qu'il réclame sa place, parce que le bruit qui se répandait sur les embrigdemens empêchait de sortir de son quartier.

Messieurs, un démenti formel a été donné de haut de la tribune nationale.

M. le ministre aborde ensuite la question de son système politique, et il persiste à défendre les droits de la légitimité et de ses adversaires contre l'insurrection.

Avant de descendre de cette tribune, j'ai besoin de déclarer une fois les sermons qui m'ont été adressés : Non, non ! Vous sentez en homme d'honneur. (Bravo, bravo.)

M. Odillon Barrot : Messieurs, après avoir écouté avec une religieuse attention les débats qui se sont élevés dans cette chambre, j'ai eu l'honneur de venir vous dire ce que je pense à ce sujet, et de vous remettre en votre possession, non pas une plume, mais un drapeau, un drapeau qui est le résultat de la conduite du ministère, qui n'a pas voulu briser un tarif. J'ai le droit de déclarer que si j'ai pu parler dans cette chambre, c'est pour vous dire ce que je pense de tout ce qui a été dit et de ce qui a été fait. (Vive interruption.)

M. Odillon Barrot trace un tableau des désordres du 14 juillet; il représente ces hommes rassemblés par l'autorité légitime arrêtés par des gardes nationaux, tandis que les jeunes gens étaient employables et égarés; il rappelle que le prince royal lui-même faillit être victime par ce qui se passa au fort de la Madeleine.

M. le président : Le premier a dit que l'autorité légitime a été arrêtée par des gardes nationaux, tandis que les jeunes gens étaient employables et égarés; il rappelle que le prince royal lui-même faillit être victime par ce qui se passa au fort de la Madeleine.

Un orateur a dit qu'il avait vu, dès les premiers événements de juillet, deux individus qui voulaient la résistance légale, les partisans de l'autorité légitime; le peuple est sorti pour lui-même, sachant mourir pour lui.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Le silence se rétablit peu à peu. M. Jacquemont : Messieurs, en ce qui concerne le garde national, j'ai vu, au fort de la Madeleine, des violations commises par des gardes nationaux; j'ai vu des gardes nationaux qui, au lieu de protéger le prince royal, ont voulu le faire prisonnier; j'ai vu des gardes nationaux qui, au lieu de protéger le prince royal, ont voulu le faire prisonnier.

M. le président : Le premier a dit que l'autorité légitime a été arrêtée par des gardes nationaux, tandis que les jeunes gens étaient employables et égarés; il rappelle que le prince royal lui-même faillit être victime par ce qui se passa au fort de la Madeleine.

Un orateur a dit qu'il avait vu, dès les premiers événements de juillet, deux individus qui voulaient la résistance légale, les partisans de l'autorité légitime; le peuple est sorti pour lui-même, sachant mourir pour lui.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.

Après avoir déclaré qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement, il dit que l'insurrection n'a eu lieu que pour les élections, et qu'il ne croit pas la République compromise au profit de la majorité du parlement.